

L'Actu Pôle GD

avril 2012

En ce début de printemps, nous vous proposons ce mois-ci...

Des nouvelles du Pôle

Retour sur le cycle de conférences du mois de mars

Nouveaux outils de communication

Appels à contributions

Articles

Gestion alternative des eaux pluviales : les noues

Acceptation de la flore spontanée en ville : enquête Acceptaflore

Méthodes de désherbage : comparaisons

Zoom sur...Court-saint-Etienne

Une commune wallonne en route vers la GD

Des nouvelles du Pôle GD...

Le Pôle GD déménage !

A partir du 1er mai 2012, le Pôle GD change d'adresse ! L'équipe emménage à la Maison de l'Agriculture et de la Ruralité, Chaussée de Namur, 47 5030 Gembloux

Les prochaines formations du Pôle GD

Désherbage alternatif. Pourquoi ? Comment ?
24 avril 2012, Huy

Espaces verts et biodiversité
14 mai 2012, Gembloux

Fleurissement en gestion différenciée
16 mai 2012, Gembloux

Prévention et gestion des plantes invasives
19 juin 2012, Gembloux

Fauchage tardif et prairies fleuries
26 juin 2012 à Gembloux

Retour sur le cycle de conférences du mois de mars

3 colloques sur la gestion différenciée se sont déroulés en Wallonie le mois dernier.

Le 6 mars, une rencontre consacrée aux mandataires à Bassenge, organisée en partenariat avec les Contrats de Rivière Vesdre, Meuse aval et affluents, la Fondation Rurale de Wallonie et l'asbl Ardenne et Gaume, a réuni une vingtaine de personnes sur le thème « Comment gérer ses espaces verts autrement ? ».

Le 22 mars, c'est à Liège qu'un colloque, organisé avec ces mêmes partenaires, axé sur les pratiques de terrain et les techniques de désherbage a réuni plus de 50 personnes, représentant une vingtaine de communes. Les démonstrations de matériel de désherbage ont été assurées par quatre communes venues témoigner de leur expérience : Eupen (mousse chaude), Sprimont (brosse et caisson à flammes directes), Plombières (caisson à flammes directes autotracté) et Lontzen (eau chaude).

Le 29 mars, le colloque « Gestion différenciée et fleurissement » proposé pendant la Semaine sans Pesticides à Wepion, en collaboration avec l'asbl ADALIA, a fait venir quant à lui 80 personnes en provenance essentiellement de communes. Conférences, salon et démonstrations de matériel ont fait vivre cet événement.

Nouveaux outils de communication à destination du grand public

Les deux derniers nés du Pôle GD pour vous permettre, si vous êtes une commune ou un groupement de communes wallonnes, de communiquer vers la population sur la gestion différenciée.

Un film mettant en scène un personnage animé, engagé comme ouvrier dans une commune, qui s'interroge sur ses pratiques et décide de les changer. D'une durée de 4:30 min environ, il explique de façon ludique et dynamique le concept de gestion différenciée au grand public.



Vous pouvez l'obtenir en DVD en envoyant un mail à info@gestiondifferenciee.be



Un diaporama «autonome», conçu pour les écrans parfois présents dans les salles d'attente communales. Il peut aussi être utilisé lors d'évènement grand public comme une exposition, un salon... D'une durée de 2:30 min environ, il présente de manière concise et clair le concept de gestion différenciée à l'aide de nombreux schémas

et d'illustrations. Il passe en boucle et défile de façon automatique.

Vous pouvez l'obtenir sur CD en envoyant un mail à info@gestiondifferenciee.be



Appels à contributions

Expériences en communication

Afin d'alimenter son guide consacré à la communication sur la gestion différenciée, le Pôle GD est à la recherche d'expériences et d'initiatives de communes belges !

Vous mettez en place, via un PCDN, via le service environnement de la commune, via une association locale, une école... des actions originales de sensibilisation et de communication sur la nature et plus particulièrement la gestion différenciée ou écologique des espaces verts ? Contactez-nous !

Partagez votre expérience en envoyant un mail à info@gestiondifferentiee.be

Photos d'espaces en gestion différenciée ou écologique

Envoyez-nous vos photos d'espaces verts afin que nous puissions créer une photothèque accessible sur internet! L'objectif est de permettre aux utilisateurs de télécharger librement des photos pour illustrer la gestion différenciée ou écologique au sein d'un article, d'une publication ou tout autre support. Vos actions seront valorisées, puisque le nom de la commune et de l'espace en question sera systématiquement indiqué.

Envoyez-nous vos photos de taille 1Mo via info@gestiondifferentiee.be



Articles

Gestion alternative des eaux pluviales : les noues

Finis les systèmes d'évacuation et les canalisations saturés et vieillissants, les stations d'épuration surchargées, le coût exorbitant du traitement des eaux usées... place à la noue !

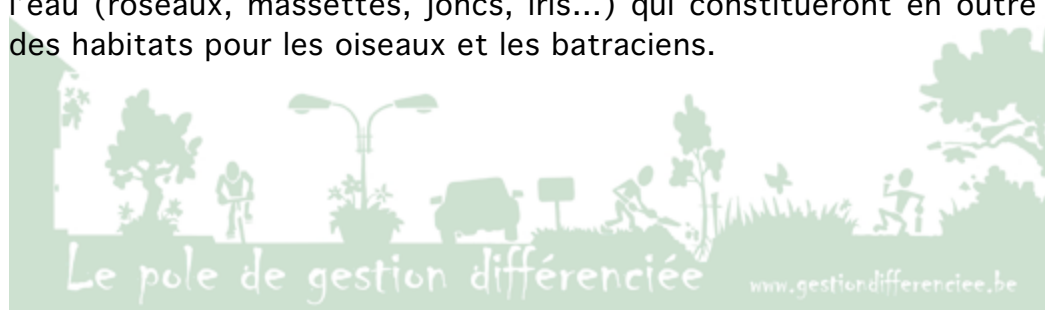
Durable, multifonctionnelle, écologique et paysagère, mais aussi pédagogique, la noue est un système d'assainissement alternatif qui s'intègre parfaitement à son environnement et permet de gérer les eaux pluviales directement sur site.

Les fossés sont depuis longtemps utilisés en milieu rural. La version urbaine, c'est la noue, qui outre ses fonctions techniques de stockage, régulation, infiltration, présente également des fonctions paysagères et d'agrément.

Larges et peu profondes, elles se caractérisent par la faiblesse de la pente des talus et par leur capacité à infiltrer les eaux directement dans le sol.

Elles peuvent se concevoir comme des ouvrages dépolluants par phyto-épuration, par exemple à proximité d'une voie de circulation. La vocation éco-paysagère des noues en fait un aménagement « multifonctions ». On peut se contenter d'une pelouse, facile à entretenir, mais l'idéal est de végétaliser !

Le choix des végétaux s'orientera préférentiellement vers des espèces rustiques, sauvages, adaptées à la présence temporaire de l'eau (roseaux, massettes, joncs, iris...) qui constitueront en outre des habitats pour les oiseaux et les batraciens.



La présence de végétation augmente le pouvoir d'infiltration et d'épuration, tout en préservant le sol de l'érosion.
Le profil longiligne des noues leur confère des caractères de trame écologique, à prévoir pour le développement du maillage vert et bleu de votre territoire !

L'eau directement infiltrée rejoint et recharge les nappes phréatiques.
Le cycle naturel de l'eau est respecté !

D'un point de vue technique, des études préalables sont indispensables afin de vérifier un certain nombre d'aspects essentiels au bon fonctionnement de la noue. Des études hydrauliques et pédologiques poussées sont requises.
Il faut notamment s'assurer que le sol est perméable, que la nappe phréatique est à plus d'1mètre de profondeur, que le ruissellement n'apportera pas de pollution trop importante.
Il faut bien évaluer le profil et la largeur de l'ouvrage pour bien l'intégrer dans son environnement.



Arques, France



En savoir plus sur les noues ?

Cliquez sur les rectangles pour accéder au lien.

Fiche technique noue - ADOPTA
Noues Paysagées - AEU

Sur la gestion alternative des eaux pluviales ?

ADOPTA : Association pour le Développement Opérationnel et la Promotion des Techniques Alternatives en matière d'eaux pluviales

Guide technique de gestion des eaux pluviales sur voirie, CG Hauts de Seine



Villeneuve d'Ascq, France



Acceptation de la flore spontanée en ville : les résultats de l'étude ACCEPTAFLORE

Plante spontanée, adventice, indésirable, mauvaise herbe, herbe folle... tant de qualificatifs pour ces plantes sauvages qui se trouvent au "mauvais endroit", dérangent par leur incongruité sur un trottoir ou leur intrusion au sein d'un massif planté !

Ces plantes non désirées, ne résultant pas de la volonté de l'homme, font pourtant également partie, avec les plantes d'ornement, de ce que l'on pourrait appeler largement la "végétation urbaine". Plus que de "raison", il est avant tout question de "perception" dans l'appréhension de la diversité de cette végétation urbaine.

Pour aller plus loin dans l'étude des perceptions de la végétation spontanée, Plante & Cité* a lancé une large enquête sur ce sujet, dont les résultats ont été récemment publiés. Avec pour objectif de mieux cerner les facteurs influençant cette perception et de construire des outils de communication appropriés, 420 personnes ont été enquêtées dans les rues sur la manière dont elles appréhendaient la végétation environnante.

La première difficulté résidait dans les différences de représentation de ce qu'est "la végétation" : pour une majorité d'enquêtés, la végétation spontanée, ce n'est même pas de la végétation ! Les résultats de l'enquête ont ensuite confirmé cette première impression : les plantes spontanées, pour les citadins, sont insignifiantes, non dignes d'intérêt.

L'enquête a ensuite révélé que la végétation est mieux tolérée dans des macrohabitats (espaces supérieurs au m² : jardins, parcs, friches...) que dans les microhabitats (inférieurs au m² : pieds d'arbres, interstices de trottoirs...). D'une manière générale, les plantes spontanées sont mieux appréciées lorsqu'elles sont envisagées comme un élément de nature intégré au milieu dans lequel elle se trouve. Ainsi, elles sont des mauvaises herbes quand leur présence donne l'impression d'un manque d'entretien, mais deviennent "de la nature" lorsqu'elles sont en cohérence avec l'ambiance du lieu.

Le rejet des plantes spontanées est souvent corrélé à un manque de connaissance. A l'inverse, les personnes capables de citer les noms des plantes qu'ils observent les acceptent généralement mieux.

Lorsque l'on demande aux passants ce qui leur déplaît dans cette végétation, 19% des personnes répondent "rien". Pour les autres, ce qui déplaît le plus souvent est le manque d'entretien et la saleté évoqués par la présence de ces herbes. A l'inverse, 21% des enquêtés déclarent que rien ne leur plaît dans cette végétation. Parmi ce qui plaît, les couleurs et le côté naturel sont fréquemment cités (à titre de 18 et 17% des réponses respectivement).

* Plante & Cité est une plateforme nationale d'expérimentations et de conseils techniques à destination des services espaces verts des collectivités territoriales et des entreprises du paysage.



Mauvaises herbes ou plantes spontanées sur ces trottoirs ?

Le manque d'intérêt porté aux plantes adventices nous enseigne qu'il ne faut pas centrer la communication sur elles, et que celle-ci doit être intégrée dans une thématique plus large en lien avec, par exemple, la notion de nature en ville et d'approche paysagère des milieux urbains. Les domaines de la santé et des services rendus par la nature sont également à mettre en avant car ils correspondent à une démarche anthropocentrée qui peut toucher un public désintéressé par les questions d'environnement et d'écologie.

Que retenir de cette étude pour communiquer ?

Améliorer l'intégration et l'accueil de la végétation spontanée dans les aménagements, valoriser les aspects positifs de la présence de nature en ville, favoriser la connaissance des plantes et de la nature, placer la question de la nature en ville au même rang d'importance que d'autres politiques communales, travailler sur les symboles liés aux termes et expressions employés ("mauvaise herbe" a une connotation négative, il vaut mieux éviter de l'utiliser), revisiter la définition du mot "entretien" (un espace visuellement propre peut être écologiquement sale !) ... etc

La végétation spontanée selon divers contextes



Parvenir à une acceptation de la flore spontanée revient à transformer les valeurs et les cultures ! Ce qui ne s'obtient pas en un jour, ni même en une année. C'est pourquoi il est important de ne pas se décourager si les résultats ne sont pas immédiats, et mener une stratégie de communication rassemblant les trois axes suivants :

- 1) la sensibilisation : ouvrir et éveiller, changer le regard
- 2) l'enseignement : apprendre et enrichir les connaissances
- 3) l'action : mettre en pratique le nouveau sens donné à cette nature, appliquer, expérimenter.

L'étude nous apprend également que les différentes perceptions des plantes spontanées sont reliées à quatre grands domaines ou notions :

- l'entretien
- les risques et services rendus
- le paysage, l'ambiance, les sensations
- la nature et le sauvage

Les personnes enquêtées perçoivent la végétation spontanée à travers une ou plusieurs de ces thématiques. La communication devra donc prendre en compte la "relation clé" qui se cache derrière la perception du public, pour pouvoir adapter le message aux préoccupations.

Méthodes de désherbage : premières données comparatives !

Les communes wallonnes commencent à s'équiper en matériel de désherbage alternatif et les tous premiers retours d'expériences sont disponibles. C'est ce que les participants du colloque « La gestion différenciée en pratique »(1) de ce 22 mars à Liège ont pu constater.

A cette occasion, les ouvriers de quatre communes ont proposé une démonstration de leurs machines.

Lontzen est venue avec sa machine à eau chaude, Eupen avec la mousse chaude, Plombières avec un caisson de flammes directes autotracté (75 cm de large) et Sprimont avec une brosse mécanique ainsi qu'un caisson à flammes directes poussé (75 cm de large).

Cela a permis de constater que la plupart de ces gestionnaires étaient satisfaits de leur acquisition. Seul l'ouvrier de Plombières se disait déçu et regrettait avoir écouté le fournisseur qui prétendait la machine aussi efficace qu'un désherbant chimique ! Pourtant la commune de Sprimont, qui dispose d'une machine très similaire, s'est dite satisfaite !

Notons tout de même que ces communes ont moins de 2 ans d'expérience avec ces machines.

Certaines communes françaises ont cependant plus de recul. Lors de la rencontre technique du 13 mars organisée à Paris par le Réseau Espaces Verts(2), la commune de Beauvais a donné de précieuses informations chiffrées suite à près de 10 ans d'expérience en désherbage alternatif. Leur stratégie consiste à combiner le désherbage à infrarouge, à flamme directe, avec du désherbage manuel et mécanique. La commune dispose notamment de 6 fours infrarouge poussés de 75 cm de large. Ce matériel est utilisé pour désherber les pavés et surfaces stabilisées des parcs et jardins, totalisant une surface de 3 ha. Ils ont pu estimer le rendement à plus de 1000 m²/h (vitesse d'avancement de 2-3 km/h) pour une consommation de 11 kg de propane pour 6h de travail et un coût horaire de 5,73€ (hors main d'œuvre). Ce matériel impose tout de même 8 à 10 passages par an avec une tolérance de 20% de recouvrement par la végétation

spontanée. En 2011, 130 bouteilles à 23,6€ ont été utilisées pour alimenter leurs 6 Thermit 75.

Et comme pour répondre aux éventuelles critiques, le gestionnaire cite une étude réalisée par le cabinet Explicite Paris 9e qui a comparé l'impact CO₂ de la campagne de désherbage thermique par rapport à la même campagne si elle avait été réalisée avec des méthodes chimiques : 18,9 TeqCO₂ pour le thermique contre 2321 pour le chimique ! Il attribue cette différence à la phase de production des herbicides, qui rejette une grande quantité de CO₂.

Ces résultats contredisent ceux de l'étude financée par Bayer (!), parue en février dans Horticulture et Paysages.

Cette étude a comparé l'impact environnemental de deux herbicides chimiques produits par Bayer avec trois méthodes de désherbage thermique : mousse chaude, infrarouge et eau chaude. Les résultats sont présentés très succinctement, mais ceux-ci sont à la faveur des techniques chimiques.

Dans le « Guide sur les méthodes de désherbage dans les collectivités » édité par les Eco Maires(3), on peut lire une interview de l'expert qui a validé l'analyse du cycle de vie. Celui-ci nuance les résultats en disant qu'aucune technique n'est parfaite et que la solution se trouve dans la diversification des méthodes et dans la tolérance à la végétation spontanée !



Désherbage à l'eau chaude et mousse chaude

Pour compléter ces études, nous attendons les résultats du programme COMPAMED ZNA piloté par Plante & Cité (4). Cette étude, qui se terminera en 2013, compare les différentes méthodes de désherbage, incluant le chimique, le thermique, mais aussi le mécanique, en termes d'efficacité, d'impact sur l'environnement et sur la santé. Le Pôle GD aura en principe accès au rapport détaillé.

En conclusion, voici quelques conseils pour bien choisir son matériel de désherbage :

- o se renseigner sur les techniques existantes sur notre site web et à travers la documentation : Guide des alternatives au désherbage chimique dans les communes (PROXALYS), Guide technique de la gestion raisonnable (Gentiana)...
- o faire le point sur les espaces où vous souhaitez utiliser la machine et faire votre choix en fonction de la superficie et des revêtements
- o contacter un gestionnaire qui possède la machine qui vous intéresse pour bénéficier de son expérience (le fournisseur lui-même donne parfois des références, sinon le Pôle GD pourra peut-être vous renseigner)
- o faire venir un fournisseur et demander aux ouvriers d'essayer les machines

(1) Organisé avec le Contrat de Rivière Meuse aval et affluents, le CR Vesdre, Ardenne et Gaume, la Fondation Rurale de Wallonie

(2) Plateforme d'information française à destination des collectivités

(3) Association française qui fédère et agit pour des communes dont les élus ont choisi d'inscrire dans leur politique, l'approche environnementale et le développement durable comme prioritaire

(4) Plateforme française d'expérimentations et de conseils techniques à destination des professionnels des espaces verts

Evènements à ne pas manquer ...

Colloque «Biodiversité en entreprise», le 22 mai à Mont-saint-Guibert, Axiparc, organisé par l'UWE.

Cliquez ici pour en savoir plus !

La GD à Mouscron et Thimogies, visite de terrain, dernière quinzaine de juin (date à confirmer)



Une prairie fleurie à Mouscron

Zoom sur Court-saint-Etienne

Court-saint-Étienne, commune du Brabant Wallon d'environ 9500 habitants, s'est engagée dans la réduction des pesticides avec la mise en place récente d'un plan de gestion différenciée et l'opération

« Quartier en santé sans pesticides ».

Marie-Astrid Hardy, éco-conseillère au sein du service environnement, nous explique la démarche :

Quel a été l'évènement déclencheur de la mise en place de la GD à Court saint Etienne ?

Nous avons souhaité adapter et transformer progressivement nos pratiques en vue d'une modification prochaine de la législation, qui va vers l'interdiction de l'utilisation des pesticides sur l'espace public. En même temps, il y a eu une prise de conscience des dangers des pesticides pour la santé et notre environnement. La réduction des pesticides est le corollaire de l'application de la GD. L'arrivée d'une stagiaire éco-conseil en octobre dernier a permis d'accélérer la mise en place du plan de GD.

Comment les équipes, les services, ont-ils accueilli le projet ?

Au départ, les ouvriers ont été réticents à l'idée de devoir modifier leurs pratiques. Eux qui côtoient régulièrement les habitants, ils appréhendaient leurs réactions suite au constat de la plus grande présence d'herbes spontanées. Ils avaient également besoin d'être rassurés sur le soutien politique de ce projet.

Que peut-on déjà constater dans les espaces verts qui montre une évolution favorable des pratiques de gestion ?

De plus en plus d'espaces verts sont aménagés en prenant en compte l'entretien à long terme et en minimisant les besoins en désherbage.

Le paillage à base de copeaux de bois permet de réduire ces besoins, de même que l'utilisation de géotextile au niveau des plantations. Le choix des plantes est également important pour à la fois favoriser la biodiversité et réduire les charges d'entretien.



Prairie fleurie aux abords du parking de l'école communale



Paillage des parterres

Comment la population accueille t-elle ces changements ?

De manière générale, les habitants de Court-saint-Etienne sont favorables au changement. C'est par exemple une habitante qui a proposé de mettre sur pied l'opération « quartier en santé, sans pesticides ». La commune applique diverses actions de communication : en plus des opérations annuelles de fleurissement des villages par les habitants et de la démarche « jardins ouverts », nous mettons régulièrement des articles dans le bulletin communal et nous participons à la Semaine sans pesticides.

L'opération « Quartier en santé sans pesticide » a fait l'objet d'une large couverture médiatique. Nous avons également réalisé une « inauguration » officielle de la GD en organisant un vote citoyen sur l'aménagement différencié d'une pelouse. 200 personnes ont participé au vote.

Pouvez-vous nous en dire plus sur l'opération «Quartier en santé sans pesticides» ?

C'est un projet basé sur la participation des habitants, en parallèle à l'action de la commune. L'objectif est d'amener à la fois la commune et les habitants d'un quartier à réduire puis abandonner les pesticides sur le territoire du quartier. Les partenaires de l'opération que sont Adalia et Natagora sont venus présenter le projet et la charte d'engagement, qui a été signée par le Bourgmestre et par quelques habitants, et offrir des formations sur le jardinage écologique et le désherbage alternatif.

Le quartier choisi est un quartier pilote : si l'opération est concluante, elle sera progressivement appliquée aux autres quartiers, dans l'objectif ambitieux d'atteindre le « zéro phyto » à Court-saint-Etienne !

Le succès de l'opération nous montre que les habitants sont bien plus volontaires et enthousiastes que ce que l'on aurait pu craindre !

L'Actu Pôle GD

Pôle wallon de Gestion Différenciée

rue de la Vellerie, 135

7700 Mouscron

Attention ! Changement d'adresse à partir du 1er mai 2012

Maison de l'Agriculture et de la Ruralité

Chaussée de Namur,47

5030 Gembloux

www.gestiondifferentiee.be

frederic@gestiondifferentiee.be - 0470 99 03 19

valerie@gestiondifferentiee.be - 0470 99 03 20

elise@gestiondifferentiee.be - 0470 40 31 91

avril 2012

Avec le soutien de



Wallonie

